

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N° 68

présenté par

M. Gérard, Mme Atger, Mme Marsaud, Mme Krimi, M. Le Bohec, Mme Racon-Bouzon,
Mme Pételle, Mme Rilhac, M. Kerlogot, M. Touraine, Mme Liso, Mme Dupont, M. Raphan,
Mme Vanceunebrock, M. Gouffier-Cha et Mme Mörch

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 25, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.